## Table des matières

Sommalie	3
Table des abréviations	5
Introduction	11
► Fiche 1 Qu'est-ce que le droit du travail?  L'essentiel  I Le travail  II La naissance du droit du travail  III L'objet du droit du travail  IV Les caractéristiques du droit du travail  Pour aller plus loin  Exercice. QCM	. 13 . 14 . 15 . 16 . 18 . 19
Chapitre 1 Les sources du droit du travail	. 23
Fiche 2 Les sources constitutionnelles du droit du travail  L'essentiel  I Constitutionnalisation des droits sociaux  A Garantie des droits sociaux constitutionnels  B Procédés de constitutionnalisation  II Production de la norme en droit du travail	. 25 . 26 . 26 . 27 . 29
A Champs de compétences  B Délégations	. 29 . 29 . 31 . 32
► Fiche 3 Les sources supranationales du droit du travail	
L'essentiel	
I Méthodes de production des sources supranationales du droit social.  A Méthode conventionnelle  B Méthode institutionnelle  1 Méthodes au niveau mondial  2 Méthodes au niveau européen  II Force juridique des sources supranationales du droit social	. 35 . 36 . 36 . 37
A Valeur juridique et conséquences  1 Droit commun  a. Déclarations de principes b. Conventions internationales  2 Droit de l'Union européenne  B Effet direct  1 Conditions de l'effet direct  2 Conséquences de l'effet direct  C Contrôle de conventionnalité	.38 .38 .38 .39 .39 .39 .40
Pour aller plus loin	
Exercice. QCM  Fiche 4 Les sources étatiques  L'essentiel  I Normes	. 45 . 45

	A Code du travail	
	B Circulaires et instructions	
	II Autorités	
	A Autorité jurisprudentielle	
	1 Institution	
	2 Caractéristiques	
	B Autorité doctrinale	
	Pour aller plus loin	
	Exercice. QCM	53
	Fiche 5 Les sources professionnelles	E /1
,	L'essentiel	
	I Les sources professionnelles négociées	
	A Les conventions et accords collectifs du travail	
	B Le contrat de travail	
	Caracteristiques du contrat de travail     Grandeur et déclin du contrat de travail	
	II Les sources professionnelles unilatérales	
	B Les sources professionnelles spontanées	
	1 Les usages	
	2 Les engagements unilatéraux	
	Pour aller plus loin	
	Exercice. OCM	
	`	
<b>&gt;</b>	Fiche 6 L'ordre public social	63
	L'essentiel	63
	I L'ordre public social traditionnel	64
	A L'ordre public social absolu	
	B L'ordre public social relatif	66
	II L'ordre public social conventionnel	68
	A Évolutions des fondements de l'ordre public social conventionnel	68
	B Fonctionnement de l'ordre public social conventionnel	69
	1 La négociation collective de type civiliste	
	2 L'articulation entre les normes conventionnelles	70
	Pour aller plus loin	
	Exercice. QCM	73
	tre 2 Les acteurs du droit du travail	
	L'essentiel	
	I La notion d'entreprise	77
	A Une notion conceptuelle	
	1 Un champ d'application restreint	
	2 Une notion désincarnée	78
	B Une notion fonctionnelle	79
	1 Un périmètre	79
	2 Un niveau	79
	II Les intérêts de l'entreprise	80
	A Une justification aux mesures en matière d'emploi	
	1 Une justification aux suppressions d'emplois	
	2 Une justification aux modifications dans l'emploi	
	B Une justification à la restriction des droits du salarié	82
	Pour aller plus loin	
	Exercice. QCM	84
<b>-</b>	Fiche 8 L'Administration du travail	25
	L'essentiel	
	I Autorités	
	A Autorite gouvernementale	00

		B Directions centrales.	86
		1 Direction générale du travail	
		2 La Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)	
		3 La DARES	
	II	Services	88
		A Services déconcentrés: les DIRECCTE	
		B Inspection du travail	
		r aller plus loin	
		rcice. QCM	
<b>&gt;</b>	Fich	he 9 Les organisations syndicales et patronales	93
	L'ess	sentiel	93
	I	Que sont les organisations syndicales et patronales?	94
		A Des organisations constituées	
		1 Qui?	94
		2 Comment?	
		B Des organisations avec des pouvoirs	95
		1 Les pouvoirs des organisations syndicales	
		2 Les pouvoirs des organisations représentatives	96
	II	Qui sont les organisations syndicales et patronales?	96
		A Les organisations de travailleurs	96
		1 Confédérations	
		a. Confédérations générales	
		b. Confédérations catégorielles	
		2 Unions	
		B Les organisations d'employeurs	
		r aller plus loin	
	Exer	rcice. QCM	100
	Eich	he 10 Les autorités indépendantes et le droit du travail	101
		sentiel	
		La CNIL	
		A Mission d'impulsion	
		B Fonction réglementaire	
		Le Défenseur des droits	
		A Moyens de pression	
		r aller plus loin	
	Exer	rcice. QCM	107
▶	Fich	he 11 Les organismes sociaux et fiscaux	108
		sentiel	
		L'administration fiscale	
		A Présentation de l'administration fiscale	
		B Relations avec l'administration fiscale	
		AGS.	
		A Présentation	
		B Relations	
		Pôle emploi	
		A Présentation	
		B Relations	
		Formation professionnelle	
		rcice. OCM	
	LACI	cicc. Qcivi	
Chani	+uo '	7 la valation individualla da travail	447
Спарі	ue.	3 La relation individuelle de travail	11/
<b>•</b>	Fich	he 12 Les formes de la relation de travail	118
		sentiel	
	L 622	JUILIUI	110
	T	Los relations de travail bilatérales	110
		Les relations de travail bilatérales  A Le contrat à durée indéterminée	

	B Les contrats atypiques	
	1 Contrats dont l'exécution est modulée	
	a. Contrat à durée déterminée	
	b. Contrat à temps partiel	
	a. Contrat de formation en alternance	
	b. Contrat d'insertion	
	II Les relations de travail triangulaires	
	A Travail temporaire	
	B Portage salarial	
	C Travail à temps partagé	
	Pour aller plus loin	
	Exercice. QCM	
	Fiche 13 La qualification du contrat de travail	120
•	L'essentiel	
	I La qualification jurisprudentielle de contrat de travail	
	1 Les risques de la qualification	
	2 L'intérêt de la qualification	
	B Les éléments constitutifs de la définition	
	1 La prestation de travail	
	2 La rémunération	133
	3 L'état de subordination	
	II Les présomptions légales	
	A Présomption de non-salariat	
	B Présomption de salariat	
	Pour aller plus loin	139
	Exercice. QCM	140
<b></b>	Fiche 14 L'embauche	141
	L'essentiel	
	I Liberté d'embauche	
	II Le choix du salarié	
	11 Le CHOIX du saiai le	
	A Absence de discrimination à l'emploi	
	A Absence de discrimination à l'emploi B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi	143
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi	143 144
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi	143 144 145
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi	143 144 145 145
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi	143 144 145 146
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi	143 144 145 145 146
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi  III Les méthodes de recrutement A Principe de pertinence B Principe de transparence  Pour aller plus loin  Exercice. QCM	143 144 145 145 146 147 148
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi  III Les méthodes de recrutement  A Principe de pertinence  B Principe de transparence  Pour aller plus loin  Exercice. QCM  Fiche 15 La conclusion du contrat de travail.	143 144 145 145 146 147 148
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 148 150
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 148 150 151
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 148 150 151
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 150 150 151 151
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 150 150 151 151 151
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 148 150 151 151 151 152
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 148 150 151 151 151 152 152
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 150 151 151 152 152 153
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 150 151 151 152 153 153 155 155
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 150 151 151 152 153 153 155 155
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 150 151 151 151 152 153 155 156 158
	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 150 151 151 151 152 153 155 156 158
•	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 150 151 151 152 152 155 155 155 155 156 158 159
•	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 150 151 151 152 153 155 155 156 159 160
•	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 150 151 151 152 153 155 155 156 159 160 160
•	B Les obligations de l'employeur en matière d'emploi.  III Les méthodes de recrutement	143 144 145 146 147 150 151 151 152 153 155 155 155 156 159 160 161

		B Conditions communes de mise en œuvre	
		1 Clauses dépourvues d'effets par nature	
		2 Clauses contraires à la bonne foi contractuelle ou à l'intérêt de l'entreprise	
		II Clauses particulières	
		A Clauses mises en œuvre pendant l'exécution de la relation de travail	
		1 La clause de mobilité	
		2 La clause d'exclusivité	
		B Clauses mises en œuvre à l'occasion de la rupture du contrat de travail	
		La clause de non-concurrence	
		Pour aller plus loin	
		Exercice. QCM	166
Cha	apit	re 4 L'employeur	167
	<b>&gt;</b>	Fiche 17 Le pouvoir de direction	168
		L'essentiel	168
		I Nature du pouvoir de direction	169
		A Pouvoir de gestion économique	
		B Pouvoir d'organisation de l'entreprise	
		II Limites du pouvoir de direction	
		B Obstacles à la prise de décision	
		*	
		Pour aller plus loin	
		Exercice. QCM	1/4
		Fiche 18 Le pouvoir réglementaire	
		L'essentiel	
		I Nature juridique du règlement intérieur	176
		A Fondement contractuel	176
		B Fondement réglementaire	177
		II Établissement du règlement intérieur	177
		A Rédaction du règlement intérieur	
		B Étapes de la rédaction	
		1 Consultation	178
		2 Contrôles	178
		a. Contrôle administratif	178
		b. Contrôle juridictionnel	179
		3 Mesures de publicité	
		C Contenu du règlement intérieur	
		1 Contenu impératif et exclusif	181
		2 Contenu facultatif	
		Pour aller plus loin	184
		Exercice. QCM	
	<b>&gt;</b>	Fiche 19 Le pouvoir disciplinaire	186
		L'essentiel	
		I Une faute disciplinaire à qualifier	187
		A Ce qui est fautif	
		B Ce qui n'est pas fautif	
		A Caractères de la sanction	
		III Une procédure disciplinaire à respecter	
		A Des délais pour sanctionner	
		1 Prescription des poursuites disciplinaires	
		2 Prescription de l'invocation des sanctions antérieures	
		B Les procédures disciplinaires	
		IV Contrôle juridictionnel	192

	Pour aller	plus loin	194
		QCM	
	Eiche 20	Le transfert d'entreprise	107
		I	
		itions d'application de l'article L. 1224-1 du Code du travail	
		e entité économique autonome	
		e opération juridique réalisant un transfert de l'entité	
		Liste non exhaustive de l'article L. 1224-1 du Code du travail	
	2	Conditions relatives au transfert	200
		Conditions relatives à l'entité	
		fets de l'article L. 1224-1 du Code du travail	
	A Le	s effets à l'égard des salariés	202
		Champ d'application	
	2	Caractères du transfert	
		b. Cas exceptionnels	
	B Le	s effets à l'égard des employeurs successifs	
		Dettes de salaires	
		Pouvoir de licencier	
	Pour aller	plus loin	207
	Exercice.	QCM	208
Chani	tre 5 1 e	salarié	200
Спарі	CIC J LC	Satar te	207
<b>&gt;</b>	Fiche 21	Les libertés fondamentales du salarié	210
	L'essentie	1	210
		ction des libertés du salarié	
		ndements de la protection	
		endue de la protection	
	II Restr	ction aux libertés du salarié	213
		teur de la restriction	
		striction légitime	
		nction de l'atteinte	
		plus loin	
	Exercice.	QCM	21/
<b>&gt;</b>	Fiche 22	La dignité du salarié: les harcèlements et les discriminations	218
	L'essentie	1	218
	I Les at	teintes à la dignité du salarié	219
	A Le	s discriminations	219
		s harcèlements	
		Le harcèlement sexuel	
		Le harcèlement moral	
		rtoiongements écanismes de lutte contre les atteintes à la dignité du salarié	
		s procédés communs	
		Facilitation du contentieux	
		a. L'aménagement de la charge de la preuve	
		b. Action en substitution	
		La nullité des actes	
		s procédés divergents	
	1	Dispositifs de lutte contre les atteintes	
		a. Discriminationb. Harcèlement moral	
		b. Harcelement moral	
	2.	Sanctions pénales	
		plus loin	
	Exercice		226

	che 23 La formation professionnelle du salarié	
L'e	essentiel	227
I	Un droit à la formation	228
	A Un droit fondamental	228
	B Un droit effectif	228
II	Des moyens pour la formation	229
	A Des obligations à la charge de l'employeur	
	1 Obligations individuelles	
	2 Obligations collectives	
	B Des moyens à l'initiative du salarié	
	1 L'activation du CPF	
	2 Le projet de transition professionnelle	232
Po	our aller plus loin	233
	ercice. QCM	
▶ Fi	che 24 Les salariés protégés	235
	essentiel	
I	Champ d'application de la protection	
1	A Bénéficiaires de la protection	
	1 Bénéficiaires classiques	
	·	
	2 Extensions du bénéfice de la protection	
**		
II	Statut protecteur	
	1 Demande d'autorisation de licenciement	
	2 Prononcé de la décision  B Réparation des manquements à la protection	
	1 Annulation de l'autorisation de licenciement	
	2 Violation du statut protecteur	
ъ		
	our aller plus loinercice. QCM	
	che 25 Les salariés mobiles	
L'e	essentiel	246
I	Les salariés détachés	247
	A Diversités du détachement	247
	1 Catégories de détachement	247
	2 Formes de détachement	248
	B Problématiques du détachement	249
	1 Problématiques relatives au droit international privé	
	a. Détermination de la loi applicable	
	b. Détermination de la juridiction compétente	
	2 Problématiques relatives à la mobilité	250
II	Les salariés expatriés	251
	A Notion d'expatriation	251
	B Le statut social des travailleurs expatriés	252
Po	our aller plus loin	253
Ex	ercice. QCM	254
.:	C l'avé aution de la voletion de travail	255
	e 6 L'exécution de la relation de travail	
	che 26 La durée du travail	
L'e	essentiel	
I	La délimitation de la durée du travail	257
	A La notion de temps de travail	
	B Les durées	258
	1 Durées maximales	
	2 Durée légale	
II	Aménagement de la durée du travail	259
	A Aménagement du rythme de travail	259

	B Aménagement personnalisé	260
	1 Convention de forfait	
	2 Horaires individualisés	
	Pour aller plus loin	
	Exercice. QCM	264
▶	Fiche 27 La santé et la sécurité au travail	265
	L'essentiel	
	I Dispositifs de prévention	
	A Prévention par l'employeur	
	B Prévention par le salarié	
	1 Devoir d'alerte du salarié	268
	2 Droit de retrait du salarié	268
	II Obligations de sécurité	
	A Obligations à la charge du salarié	270
	B Obligations à la charge de l'employeur	
	Pour aller plus loin	
	Exercice. QCM	274
▶	Fiche 28 Les suspensions du contrat de travail	275
	L'essentiel	
	I Pluralité de suspension	
	A Pluralité de caractères.	
	B Pluralité de causes	
	II Principes régissant la suspension du contrat de travail	278
	A Effets de la suspension	278
	1 Suspension des obligations	
	a. Suspension des obligations contractuelles	
	b. Suspension des pouvoirs de l'employeur	
	B Maintien	
	Maintien de la relation de travail     a. Maintien de la présence du salarié dans l'entreprise	
	b. Maintien de l'exercice des mandats	
	c. Maintien du contrat de travail et de la faculté de le rompre le contrat	
	2 Maintien des dispositions légales	
	a. Dispositions issues du Code de la sécurité sociale	
	b. Dispositions issues du contrat de travail	282
	Pour aller plus loin	284
	Exercice. QCM	285
	Fish 201 a sans	206
₽	Fiche 29 Le repos	
	L'essentiel	
	I Le temps de repos sur la journée	
	A Le temps de pause	
	II Le temps de repos sur la semaine	
	B Le repos dominical	
	III Le temps de repos sur l'année	
	A Les congés payés annuels	
	B Les jours fériés	
	Pour aller plus loin	
	Exercice. QCM	
	Fiche 30 La modification du contrat de travail	202
P		
	L'essentiel	
	I Évolutions des fondements de la modification du contrat de travail	
	A Fondement contractuel et fondement réglementaire	294 294
	1 Distinction théorique	
	2 Distinction pratique	

	II	Régime juridique de la modification du contrat de travail	296
		A Absence de contractualisation	297
		1 Régime de la modification du contrat de travail	
		a. La modification de droit commun	297
		b. La modification pour cause économique	
		2 Régime juridique du simple changement des conditions de travail	298
		B Contractualisation	298
	Po	ur aller plus loin	300
	Exe	ercice. QCM	301
		`	
Chap	itre	7 La représentation des salariés	303
	⊳ Fi	che 31 La liberté syndicale	304
,		ssentiel	
	Ι	Fondements de la liberté syndicale	
		A Fondements historiques	
		B Développements supranationaux	
		1 International	
		2 Européen	
	II	Garanties de la liberté syndicale	
		A Contenu de la liberté syndicale	
		1 Contenu positif	
		2 Contenu négatif	
		B Extension de la liberté syndicale	
	III	Limites à la liberté syndicale	
		A Restrictions à la liberté syndicale	
		B Conciliation avec la liberté syndicale	309
	Po	ur aller plus loin	310
	Exe	ercice. OCM	311
	23764	210100. Q01/11	3 1 1
ı	▶ Fic	che 32 La représentativité des organisations syndicales	312
ı	▶ Fic	che 32 La représentativité des organisations syndicalesssentiel	312
1	▶ Fic	che 32 La représentativité des organisations syndicales	312 312 313
ı	► Fic	che 32 La représentativité des organisations syndicales	312 312 313
1	► Fic	che 32 La représentativité des organisations syndicales	312 312 313
1	► Fic	che 32 La représentativité des organisations syndicales	312 312 313 314
1	► Fic L'e I	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel Critères de représentativité A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs	312 313 313 314
1	► Fic L'e I	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel Critères de représentativité A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs Appréciation de la représentativité	312 313 313 314 315
1	► Fic L'e I	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères	312 313 313 314 315 315
,	► Fic L'e I	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères	312 312 313 314 315 315 315
1	► Fic L'e I	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales	312 313 313 313 314 315 315 315 316 317
1	► Fic L'e I	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience	312 313 313 313 314 315 315 315 316 317
1	► Fig L'e I II	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales	312 313 313 314 315 315 316 317 317
,	Fic L'e I II	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel Critères de représentativité A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs Appréciation de la représentativité A Appréciation des critères 1 Signification des critères 2 Cumul, concordance et preuve des critères B Mesure de l'audience 1 Organisations syndicales 2 Organisations patronales	312 313 313 314 315 315 315 315 317 317 317 317
	Poor Executive Processing Process	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales  2 Organisations patronales  ur aller plus loin  ercice. QCM	312 313 313 314 315 315 315 316 317 317 317 319 320
	Poor Exec	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel	312 313 313 313 314 315 315 315 317 317 319 320 321
	Poor Exec	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales  2 Organisations patronales  ur aller plus loin  ercice. QCM.  che 33 La représentation du personnel  ssentiel	312 313 313 313 314 315 315 315 316 317 317 319 320 321
	Poor Exec	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales  2 Organisations patronales  ur aller plus loin  ercice. QCM  che 33 La représentation du personnel  ssentiel  La réforme de la représentation élue du personnel	312 313 313 314 315 315 315 316 317 317 319 320 321 322 322
	Fid L'e  I  II  Poor  Exce Fid L'e	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales  2 Organisations patronales  ur aller plus loin  ercice. QCM.  che 33 La représentation du personnel  ssentiel  La réforme de la représentation élue du personnel  A Pourquoi?.	312 313 313 314 315 315 315 317 317 317 319 320 321 322 322 323
	Fid L'e  I  II  Poor  Exce Fid L'e	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales  2 Organisations patronales  ur aller plus loin  ercice. QCM.  Che 33 La représentation du personnel  ssentiel  La réforme de la représentation élue du personnel  A Pourquoi?  B Comment?	312 313 313 315 315 315 317 317 319 320 321 322 323 323
	Fid L'e  I  II  Poor  Exce Fid L'e	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales  2 Organisations patronales  ur aller plus loin  ercice. QCM.  Che 33 La représentation du personnel  ssentiel  La réforme de la représentation élue du personnel  A Pourquoi?  B Comment?  1 Fusion des IRP.	312 313 313 314 315 315 315 317 317 317 319 320 321 322 322 323 323 324 324
	Fid L'e  I  II  Poor  Exce Fid L'e	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales  2 Organisations patronales  ur aller plus loin  ercice. QCM.  Che 33 La représentation du personnel  ssentiel  La réforme de la représentation élue du personnel  A Pourquoi?  B Comment?	312 313 313 314 315 315 315 317 317 317 319 320 321 322 322 323 323 324 324
	Fid L'e  I  II  Poor  Exce Fid L'e	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel Critères de représentativité A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs Appréciation de la représentativité A Appréciation des critères 1 Signification des critères 2 Cumul, concordance et preuve des critères B Mesure de l'audience 1 Organisations syndicales 2 Organisations patronales ur aller plus loin ercice. QCM. Che 33 La représentation du personnel ssentiel La réforme de la représentation élue du personnel A Pourquoi? B Comment? 1 Fusion des IRP 2 Unité des IRP La mise en place de la représentation élue du personnel	312 313 313 314 315 315 316 317 317 319 320 321 322 323 323 324 324 324
	Poor Execution II	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales  2 Organisations patronales  ur aller plus loin  ercice. QCM.  Che 33 La représentation du personnel  ssentiel  La réforme de la représentation élue du personnel  A Pourquoi?  B Comment?  1 Fusion des IRP  2 Unité des IRP.	312 313 313 314 315 315 316 317 317 319 320 321 322 323 323 324 324 324
	Poor Execution II	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel Critères de représentativité A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs Appréciation de la représentativité A Appréciation des critères 1 Signification des critères 2 Cumul, concordance et preuve des critères B Mesure de l'audience 1 Organisations syndicales 2 Organisations patronales ur aller plus loin ercice. QCM. Che 33 La représentation du personnel ssentiel La réforme de la représentation élue du personnel A Pourquoi? B Comment? 1 Fusion des IRP 2 Unité des IRP La mise en place de la représentation élue du personnel	312 313 313 314 315 315 316 317 317 319 320 321 322 323 323 324 324 324 324
	Poor Execution II	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité.  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales  2 Organisations patronales  ur aller plus loin  ercice. QCM.  che 33 La représentation du personnel  ssentiel  La réforme de la représentation élue du personnel  A Pourquoi?  B Comment?  1 Fusion des IRP  2 Unité des IRP  2 Unité des IRP  La mise en place de la représentation élue du personnel  A Conditions de mise en place  1 Les seuils d'effectifs  2 Le périmètre d'implantation	312 313 313 314 315 315 315 316 317 317 319 320 321 322 323 323 324 324 324 325 325 325 325
	Poor Execution II	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales  2 Organisations patronales  ur aller plus loin  ercice. QCM.  che 33 La représentation du personnel  ssentiel  La réforme de la représentation élue du personnel  A Pourquoi?  B Comment?  1 Fusion des IRP  2 Unité des IRP  2 Unité des IRP  La mise en place de la représentation élue du personnel  A Conditions de mise en place  1 Les seuils d'effectifs  2 Le périmètre d'implantation  a Périmètres simples	312 313 313 314 315 315 315 317 317 317 320 321 322 323 324 324 324 324 325 325 325 325
	Poor Execution II	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales  2 Organisations patronales  ur aller plus loin  ercice. QCM.  Che 33 La représentation du personnel  ssentiel  La réforme de la représentation élue du personnel  A Pourquoi?  B Comment?  1 Fusion des IRP  2 Unité des IRP  2 Unité des IRP  La mise en place de la représentation élue du personnel  A Conditions de mise en place  1 Les seuils d'effectifs  2 Le périmètre d'implantation  a Périmètres simples  b Périmètres complexes	312 313 313 313 315 315 315 317 317 317 320 321 321 322 323 323 324 324 324 324 325 325 325 325 326 327
	Poor Execution II	che 32 La représentativité des organisations syndicales ssentiel  Critères de représentativité  A Évolutions relatives aux organisations de travailleurs  B Évolutions relatives aux organisations d'employeurs  Appréciation de la représentativité  A Appréciation des critères  1 Signification des critères  2 Cumul, concordance et preuve des critères  B Mesure de l'audience  1 Organisations syndicales  2 Organisations patronales  ur aller plus loin  ercice. QCM.  che 33 La représentation du personnel  ssentiel  La réforme de la représentation élue du personnel  A Pourquoi?  B Comment?  1 Fusion des IRP  2 Unité des IRP  2 Unité des IRP  La mise en place de la représentation élue du personnel  A Conditions de mise en place  1 Les seuils d'effectifs  2 Le périmètre d'implantation  a Périmètres simples	312 313 313 313 315 315 315 317 317 317 320 321 321 322 323 323 324 324 324 324 325 325 325 325 326 327

	2	L'organisation des élections professionnelles	328
		a. Le protocole d'accord préélectoral	328
		b. Les modalités des élections	329
	III Attı	ributions du CSE	330
	A $A$	Attributions communes	330
	B $A$	Attributions augmentées	330
	Pour all	er plus loin	332
	Exercice	QCM	334
	Eicho 2	4 L'action syndicale dans l'entreprise	225
		iel	
		tion dans l'entreprise menée par toutes les organisations syndicales	
		a constitution d'une section syndicale	
		Conditions d'implantation de la section syndicale	
		a désignation du représentant de la section syndicale	
		Conditions de désignation du représentant de la section syndicale	
		Fonctions du représentant de la section syndicale	
		tion dans l'entreprise menée par les organisations syndicales représentatives	
		Désignation du délégué syndical	
		Conditions relatives au lieu de désignation	
		Conditions relatives au salarié désigné	
		alarié désigné comme délégué syndical	
		Fonctions et missions du délégué syndical	
	2	Mandat du délégué syndical	341
	Pour all	er plus loin	342
	Exercice	. QCM	343
	E' . b 2	F1 > -	244
•		5 La grève	
		iel	
		ure de la grève	
		In droit	
		Ine action	
		Conditions objectives	
		séquences de la grève	
		Conséquences de la grève licite	
		Conséquences individuelles	
		Conséquences individuences  Conséquences collectives	
	_	a. Exercice des fonctions en entreprise	
		b. Réactions de l'employeur	
	ВС	Conséquences de la grève illicite	
	Pour all	er plus loin	351
		QCM	
		`	
<b>0</b> 1		,	
Chapi	itre 8 L	a négociation collective	353
•		6 Les conventions et accords collectifs de travail	
		iel	
		atité des conventions et accords collectifs de travail	
		Itilité sociale	
		Objet	
		Fonctions des conventions et accords collectifs de travail	
		Nature juriaique	
		Nature réglementaire	
		inctions	
		Distinctions entre conventions et accords collectifs	
		Typologie des conventions et accords collectifs de travail	
		dité des conventions et accords collectifs de travail.	
	v (11		

IV		
	A Entrée en vigueur des conventions et accords collectifs de travail	
	B Détermination des conventions et accords collectifs de travail	
V	Mortalité des conventions et accords collectifs de travail	
	A Cessation des effets des conventions et accords collectifs de travail	
	B Empêchement à la prise d'effets des conventions et accords collectifs de travail	363
	1 Opposition aux conventions et accords collectifs de travail	363
	2 Absence d'approbation aux conventions et accords collectifs de travail	
	ur aller plus loin	
Exe	ercice. QCM	365
Fic	che 37 Les niveaux de la négociation collective	366
	ssentiel	
I	Le niveau interprofessionnel	
1	A Notion	
11		
II	Le niveau de la branche et de la profession	
	B Organisation des branches	
	1 Champ d'application	
	2 Fonctionnement	
111	Le niveau de l'entreprise	
	ur aller plus loin	
Exe	ercice. QCM	372
Fic	che 38 Les domaines de la négociation collective	373
	ssentiel	
	Négociation collective obligatoire	
Ι	A Négociation de branche et professionnelle	
	A Negociation de oranche et projessionneue	374 275
**		
II	Négociation collective facultative	
	A Négociation d'organisation	376
	1 Organisation de la négociation	
	a. Structure	
	b. Fonctionnement	
	B Négociation de contournement	
	1 GPEC	
	ur aller plus loin	
Exe	ercice. QCM	380
Fic	che 39 Les négociateurs des conventions et accords collectifs de travail.	381
	ssentiel	
I	Niveau interprofessionnel	
1	A Capacité de négocier	
	B Pouvoir de négocier	
	C Condition de validité	
II	Niveau de la branche	
111	Niveau de l'entreprise	
	A Entreprises pourvues d'un ou plusieurs délégués syndicaux B Entreprises dépourvues de délégués syndicaux	
_		
Exe	ercice. QCM	387
Fic	che 40 L'application des conventions collectives et accords collectifs de	travail
38		
	ssentiel	322
Ι	Application normale	
	A Application par affiliation syndicale	
	B Application volontaire par l'employeur	
II	Application augmentée	390

	A Procédures	390
	B Effets	392
	1 Production d'effets	
	2 Cessation d'effet de l'arrêté ministériel	392
	Exercice. QCM	393
Chapi	itre 9 Les contentieux du travail	395
•	Fiche 41 Les conseils de prud'hommes	396
	L'essentiel	396
	I Fonctionnement des conseils de prud'hommes	397
	A Caractéristiques	
	1 Caractéristiques de la juridiction prud'homale	397
	2 Caractéristiques de la procédure prud'homale	
	II Compétence des conseils de prud'hommes	399
	A Compétence d'attribution	
	1 Caractère exclusif	
	2 Caractère attractif	
	B Compétence territoriale	
	1 Litiges internes	
	2 Litiges internationaux	
	Pour aller plus loin	
	Exercice. QCM	404
•	Fiche 42 Le contentieux de la négociation collective	405
	L'essentiel	
	I Compétence du juge administratif	
	A Exclusion de principe du juge administratif	
	B Compétence résiduelle du juge administratif	
	1 Compétence par attribution	
	2 Compétence par déduction	
	II Compétence du juge judiciaire	409
	A Contentieux de la validité de la négociation collective	
	1 Contentieux de la légitimité des acteurs	
	2 Contentieux de la nullité de l'acte	409
	a. Demande d'annulation	410
	b. Effets de la nullité	
	B Contentieux de l'application	
	1 Contentieux de l'interprétation	
	2 Contentieux de l'exécution	
	Pour aller plus loin	
	Exercice. QCM	416
•	Fiche 43 La prescription en droit du travail	417
	L'essentiel	
	I Transformations des règles de prescription applicables en droit du travail	
	A Combinaison des fondements juridiques	418
	B Réduction des délais de prescription	418
	1 Étapes	
	2 Périodes transitoires	419
	II Application des règles de prescription applicables en droit du travail	419
	A Délais de prescription	
	B Points de départ	421
	Pour aller plus loin	423
	Exercice. QCM	424
	Fishe 44 La prouve en droit du travell	42 5
•	Fiche 44 La preuve en droit du travail	
	L'essentiel	
	I L'objet de la preuve	
	A La preuve du fait	426

	B La preuve du droit	426
II	La charge de la preuve	
11	A Présomptions	
	1 Présomptions simples	
	2 Présomptions irréfragables	
	B Répartition de la charge de la preuve	
	1 Répartition classique	
	2 Aménagements de la charge de la preuve	430
III	Les modes de preuve	
	A Principe de la liberté de la preuve	
	B Limites à la liberté de la preuve	
	ur aller plus loin	
Ex	ercice. QCM	434
⊳ Fi	che 45 Le règlement amiable des différends en droit du travail	435
	ssentiel	
I	Les procédés contractuels de règlement amiable	
	A Les conventions relatives à l'organisation du règlement amiable du différend	
	B La transaction appliquée en droit du travail	
	1 Droit commun	
	2 Transactions pénales	439
II	Les procédés institutionnels de règlement amiable	439
	A La conciliation prud'homale	439
	B Les procédés mis en œuvre en entreprise	440
	1 Conflits individuels	440
	2 Conflits collectifs du travail	
	ur aller plus loin	
Ex	ercice. QCM	444
\1trc	11) Les modes de runture du contrat de travail	115
	10 Les modes de rupture du contrat de travail	
► Fi	the 46 Les licenciements	446
► Fie	che 46 Les licenciementsssentiel	446
► Fi	che 46 Les licenciements	446 446
► Fie	the 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement	446 446 447
► Fie	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis	446 446 447 447
► Fie	the 46 Les licenciements ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis a. Caractères du motif de licenciement	446 446 447 447
► Fie	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement	446 447 447 447 448
► Fie	che 46 Les licenciements ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits	446 447 447 447 448 449
► Fie	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement	446 447 447 447 448 449
► Fie	che 46 Les licenciements ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel.	446 447 447 447 448 449 450
► Fie	Le licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique	446 446 447 447 447 448 450 450
▶ Fi∉ L'e	Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire	446 447 447 447 448 449 450 451
▶ Fi∉ L'e	Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique	446 447 447 447 448 449 450 451 452
▶ Fi∉ L'e	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique  A Les spécificités du licenciement pour motif économique  1 Le motif économique  2 Les procédures de licenciement pour motif économique	446 447 447 447 448 450 450 451 452 452 452
▶ Fi∉ L'e I	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique  A Les spécificités du licenciement pour motif économique  1 Le motif économique  2 Les procédures de licenciement pour motif économique  3 Les procédires de licenciement pour motif économique  4 Les procédés de contournement des procédures de licenciement pour motif économique	446 447 447 447 448 450 451 452 452 452 453 453
▶ Fi∉ L'e I	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique  A Les spécificités du licenciement pour motif économique  1 Le motif économique  2 Les procédures de licenciement pour motif économique	446 447 447 447 448 450 451 452 452 452 453 453
► Fide L'ee I  II	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique  A Les spécificités du licenciement pour motif économique  1 Le motif économique  2 Les procédures de licenciement pour motif économique  3 Les procédires de licenciement pour motif économique  4 Les procédés de contournement des procédures de licenciement pour motif économique	446 447 447 447 448 450 450 451 452 452 453 454
Fire L'e I  II  Po Ex	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique  A Les spécificités du licenciement pour motif économique  1 Le motif économique  2 Les procédures de licenciement pour motif économique  3 Les procédies de contournement des procédures de licenciement pour motif économique  B Les procédés de contournement des procédures de licenciement pour motif économique  ur aller plus loin	446447447447448450451452452453454455
Po Ex Fig.	Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique  A Les spécificités du licenciement pour motif économique  1 Le motif économique  2 Les procédures de licenciement pour motif économique  B Les procédés de contournement des procédures de licenciement pour motif économique  ur aller plus loin	446447447447448450451452452453454457
Po Ex Fig.	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique  A Les spécificités du licenciement pour motif économique  1 Le motif économique  2 Les procédures de licenciement pour motif économique  B Les procédés de contournement des procédures de licenciement pour motif économique  ur aller plus loin  ercice. QCM.	446447447447448450451452452453454457458
Po Ex Fic	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique  A Les spécificités du licenciement pour motif économique  1 Le motif économique  2 Les procédures de licenciement pour motif économique  B Les procédés de contournement des procédures de licenciement pour motif économique  ur aller plus loin  ercice. QCM  Che 47 La démission  ssentiel	446447447447447448450451452452452453454457458458
Po Ex Fic	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique  A Les spécificités du licenciement pour motif économique  1 Le motif économique  2 Les procédures de licenciement pour motif économique  B Les procédés de contournement des procédures de licenciement pour motif économique  ur aller plus loin  ercice. QCM  Che 47 La démission  ssentiel  Qualification	446447447447447450450451452452453454457458458459
Po Ex Fic	Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique  A Les spécificités du licenciement pour motif économique  1 Le motif économique  2 Les procédures de licenciement pour motif économique  B Les procédés de contournement des procédures de licenciement pour motif économique  ur aller plus loin  ercice. QCM.  Che 47 La démission  ssentiel  Qualification.  A Acte unilatéral.	446447447447447450450451452452452453454457458458459459
Po Ex  Fil  II  Po Ex  Fil  L'e  I	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique  A Les spécificités du licenciement pour motif économique  1 Le motif économique  2 Les procédures de licenciement pour motif économique  B Les procédés de contournement des procédures de licenciement pour motif économique  ur aller plus loin  ercice. QCM.  Che 47 La démission  ssentiel  Qualification.  A Acte unilatéral.  B Volonté.	446447447447447450450451452452453454457458459459459
Po Ex  Fil  II  Po Ex  Fil  L'e  I	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique  A Les spécificités du licenciement pour motif économique  1 Le motif économique  2 Les procédures de licenciement pour motif économique  B Les procédés de contournement des procédures de licenciement pour motif économique  ur aller plus loin  ercice. QCM  Che 47 La démission  ssentiel  Qualification  A Acte unilatéral  B Volonté  Mise en œuvre	446447447447447450450451452452453454457458459459459459459
Po Fide L'ee I  II  Po Ex  Fide L'ee I  II  II	Che 46 Les licenciements  ssentiel  Le licenciement pour motif personnel  A Le motif personnel de licenciement  1 Motifs admis  a. Caractères du motif de licenciement  b. Conséquences du licenciement  2 Motifs interdits  B Les procédures de licenciement pour motif personnel  1 Procédure basique  2 Spécificités de la procédure disciplinaire  Le licenciement pour motif économique  A Les spécificités du licenciement pour motif économique  1 Le motif économique  2 Les procédures de licenciement pour motif économique  B Les procédés de contournement des procédures de licenciement pour motif économique  B Les procédés de contournement des procédures de licenciement pour motif économique  B Les démission  sercice. QCM.  Che 47 La démission.  ssentiel  Qualification.  A Acte unilatéral.  B Volonté.  Mise en œuvre.  A Conditions.	446447447447447448450450451452452453454457458459459459459461461

	che 48 Les ruptures actées par le juge (Prise d'acte et résiliation judiciaire) . essentiel	
I	Divergence entre les deux procédés	
1	A Modalités de la rupture du contrat de travail	
	1 Moment de la rupture	
	B Office du juge	
	1 Modalités de la saisine du juge	
	2 Prononcé de la décision du juge	
II	Convergence entre les deux procédés	
11	A Saisine du juge	409 160
	1 Salarié	
	2 Employeur	
	B Office du juge	
	1 Caractérisation et appréciation des griefs	
	2 Impossibilité de poursuivre la relation de travail	
	3 Conséquences	
n.	our aller plus loin	
	-	
	ercice. QCM	
	che 49 Les retraites	
Ľ€	essentiel	475
I	Le départ à la retraite	477
	A Conditions du départ à la retraite	477
	B Conséquences du départ à la retraite	477
II	La mise à la retraite	478
	A Conditions de la mise à la retraite	479
	1 Conditions de fond	479
	2 Conditions de forme	479
	B Effets de la mise à la retraite	480
Po	our aller plus loin	481
	ercice. QCM	
⊳ Fi	che 50 Les ruptures négociées du contrat de travail	483
	essentiel	
Ι	Rupture conventionnelle individuelle	
_	A Conditions	
	1 Conditions de fond	
	2 Conditions de forme	
	B Approbation	
	1 Contrôle	
	2 Effets	486
П	Rupture d'un commun accord dans le cadre d'un accord collectif	
11	A Congé de mobilité	
	B Rupture conventionnelle collective	
	Négociation de la RCC	۵۵ <del>۰</del> ۸۸۸
	2 Validité de la RCC	
	3 Effets de la RCC	
Po	our aller plus loin	
	ercice. OCM	
	· ·	
		493